

L'Industrie du Froid

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On peut donc dire que les mesures protectrices de l'élevage français ont complètement paralysé le rôle que les entrepôts frigorifiques...

On connaît les fluctuations de grande amplitude que subissent les prix du beurre et des œufs...

On peut arriver à stocker de grandes quantités de ces denrées pour les mettre sur le marché en période de déficit...

On veut bien réfléchir que le prix de la conservation d'un kilo de beurre, pendant plusieurs mois, ne dépasse pas 0 fr. 80...

Mais il n'est pas douteux que l'influence des entrepôts frigorifiques serait beaucoup plus efficace pour la consommation...

M. DALMIER entend critiquer les mesures de répression appliquées par le Gouvernement...

M. POINCARÉ déclare ensuite : Quand l'entendement ou le pouvoir, nous mettrons en application...

M. POINCARÉ déclare ensuite : Quand l'entendement ou le pouvoir, nous mettrons en application...

M. POINCARÉ déclare ensuite : Quand l'entendement ou le pouvoir, nous mettrons en application...

M. POINCARÉ déclare ensuite : Quand l'entendement ou le pouvoir, nous mettrons en application...

M. POINCARÉ déclare ensuite : Quand l'entendement ou le pouvoir, nous mettrons en application...

M. POINCARÉ déclare ensuite : Quand l'entendement ou le pouvoir, nous mettrons en application...

M. POINCARÉ déclare ensuite : Quand l'entendement ou le pouvoir, nous mettrons en application...

Le débat

sur la grève des postiers à la Chambre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les traitements des facteurs Le sous-secrétaire d'Etat maintient contre M. Poincaré tous ses renseignements qu'il a donnés sur les traitements des facteurs...

Intervention de M. Chéron A son tour, M. Chéron monte à la tribune. « Si, commencent-ils, les menus sont variés, le spectacle est toujours le même... »

Intervention de M. Chéron (suite) « C'est, précise-t-il, une somme de 10 milliards qu'il faut toucher... »

Intervention de M. Chéron (suite) « Il faut bien penser un jour à trouver dans une profonde simplification administrative, une atténuation des charges de la Nation... »

Intervention de M. Chéron (suite) « Puisse le Ministre faire valoir que pour la revalorisation des traitements, les plus gros coefficients ont été appliqués aux petits traitements... »

Intervention de M. Chéron (suite) « 50 millions pour le rajustement des traitements et 350 millions pour les indemnités diverses... »

Intervention de M. Chéron (suite) « Le Gouvernement ne rend compte que s'il a le devoir d'assurer la discipline sans laquelle aucun pays ne peut vivre... »

Discussion entre MM. Dalimier et Frossard

Après une suspension de séance, le président donne lecture des ordres du jour présentés le premier par M. Dalimier...

M. DALMIER entend critiquer les mesures de répression appliquées par le Gouvernement...

M. POINCARÉ déclare ensuite : Quand l'entendement ou le pouvoir, nous mettrons en application...

M. POINCARÉ déclare ensuite : Quand l'entendement ou le pouvoir, nous mettrons en application...

M. POINCARÉ déclare ensuite : Quand l'entendement ou le pouvoir, nous mettrons en application...

M. POINCARÉ déclare ensuite : Quand l'entendement ou le pouvoir, nous mettrons en application...

Le grand Concours régional agricole du Nord, à Lille

Au Stand des Horticulteurs du Nord

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A gauche de l'entrée de la Foire Commerciale de Lille, les visiteurs, après avoir traversé les halls dans lesquels commencent à prendre place les chevaux de trait du Nord, s'arrêtent longuement devant les stands...

Le « coin » des Maraîchers Un parterre où les salades de différentes espèces, les choux, les poireaux, les brocolis...

Des arbres, des plantes Plus loin, près entre tous, voici le parterre du jardin botanique de Lille aux destinations variées...

Des hortensias, des iris, etc... Le spectacle ne laisse nullement l'heure avancer. On s'arrête néanmoins devant un parc de pots contenant des centaines d'hortensias...

Le programme de ce jour Vendredi, 7 juin. — 7 à 11 heures : Réception des chevaux bouillonnants. — 7 à 8 h. 30 : Réception complémentaire des animaux de boucherie...

Le Palmarès du Concours d'Agriculture Tandis que les chevaux et bœufs prennent place dans leurs boxes, les Jures du Concours d'Horticulture se réunissent et établissent le palmarès que voici :

Diplôme d'honneur. — Société d'Horticulture du Nord et de la France, Palais Rampeau, Lille ; Société d'Horticulture de Tourcoing. Diplôme de médaille d'or. — Cercle Horticole de Roubaix ; Cercle Horticole de la Vallée de l'Escaut.

Diplôme de grande médaille de vermeil. — Société d'Agriculture du Douaisis ; Union Horticole d'Armentières. JARDINS OUVRIERS. — Diplôme de grande médaille d'or avec vives félicitations du jury...

Plantes fleuries en pots. — Grand diplôme hors concours avec vives félicitations à M. Simon, Jardinier-chef chez M. Wallaert, à Lille. Diplôme de médaille d'or avec vives félicitations à M. Ch. Bonnet, à Lille.

Plantes fleuries en pots. — Grand diplôme hors concours avec vives félicitations à M. Simon, Jardinier-chef chez M. Wallaert, à Lille.

Plantes fleuries en pots. — Grand diplôme hors concours avec vives félicitations à M. Simon, Jardinier-chef chez M. Wallaert, à Lille.

Plantes fleuries en pots. — Grand diplôme hors concours avec vives félicitations à M. Simon, Jardinier-chef chez M. Wallaert, à Lille.

Plantes fleuries en pots. — Grand diplôme hors concours avec vives félicitations à M. Simon, Jardinier-chef chez M. Wallaert, à Lille.

Plantes fleuries en pots. — Grand diplôme hors concours avec vives félicitations à M. Simon, Jardinier-chef chez M. Wallaert, à Lille.

Plantes fleuries en pots. — Grand diplôme hors concours avec vives félicitations à M. Simon, Jardinier-chef chez M. Wallaert, à Lille.

Plantes fleuries en pots. — Grand diplôme hors concours avec vives félicitations à M. Simon, Jardinier-chef chez M. Wallaert, à Lille.

L'affaire Barataud

aux Assises de Limoges

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Barataud avait des besoins d'argent, et c'est lui que nous retrouvons en plein dans le drame. M. Charliat en recommande le rôle. Il monte comme un cheval fou, ayant tout saure, fabriqué et composé en alibis, car, pour le ministère public, aucun doute : le premier crime a pour cause le défaut d'argent, les deux autres projets contre MM. Roux et Lascaux également.

M. Charliat analyse ensuite les raisons du meurtre de Peynet. Quelle raison ? Peynet avait-il demandé l'argent ? Toutes sortes de raisons et l'une d'elles, la jalouse, voire de votre crime, deux témoins et s'ils avaient aperçu le cadavre ? et si cet agissant s'était levé pour vous accuser ?

M. Massé prend ensuite la parole. Il commence par des termes. M. Pierre Massé en arrive à l'assassinat de Fauré. Il reprend la version que l'avocat général et M. Chaumettes ont jugé inadmissible. Celui dont Barataud se prétendait le meurtrier, dit-il, emparé de sa voiture. Il rencontre sur la route un homme, Bellac l'automobile de Fauré. Une discussion, Fauré est tué.

M. Massé s'efforce de démontrer que Barataud n'a pu tuer Fauré par voler celui-ci. La main de Barataud est plus riche. Barataud aurait-il voulu assassiner un homme comme M. Lascaux qu'il croyait porteur de 500.000 francs ? Non, Barataud n'a pas de raison de tuer, estime M. Massé. La préméditation n'est pas prouvée. Cette construction, édifiée en quelques heures, a retenu l'attention des visiteurs et son succès est confirmé par le grand nombre de ces modèles en service chez les horticulteurs de la région.

M. AMIDIEU DU CLOS déclare qu'il ne votera pas cette loi, peu satisfaisante pour les campagnes. M. A. HESSE. — Nous avons essayé impartialement de faire pour le mieux.

M. A. HESSE. — Nous avons essayé impartialement de faire pour le mieux. L'ensemble de ce projet est adopté par 379 voix contre 159. Et la séance est levée à 11 h. 30.

Le Sénat a nommé hier sa nouvelle Commission des Finances Au début de la séance tenue par le Sénat hier après-midi, M. Barthe a déposé le projet tendant à régler les rapports entre propriétaires et locataires, voté le matin par la Chambre. Puis on a nommé la nouvelle Commission des Finances. Le Sénat a nommé hier sa nouvelle Commission des Finances.

Pourquoi aurait-il tué Bertrand Peynet ? Il n'a pas assassiné Fauré. Il n'a pas voulu assassiner Roux et Lascaux. Il n'avait aucune raison de tuer Bertrand Peynet. Ainsi, conclut M. Pierre Massé, pour le meurtre de Fauré, puisque Barataud n'y a point participé, il ne faut pas chercher à expliquer le meurtre de Peynet, je parlerai moins haut et je vous demanderai tout votre indulgence. Vous a parlé de la veuve et des orphelins, j'aurai le droit, moi d'évoquer devant vous le visage de l'inculpé. Je n'en ferai rien. Je vous en prie, si Barataud est innocent, si vous ne pouvez pas affirmer que Barataud a tué par ce que vous n'en trouvez pas la preuve dans vos consciences (longue sensation).

Aujourd'hui, plaidoirie de M. Allegret et verdict.

Le jeune homme, surpris de cette adjuration soudaine... obéit. Il avait compris que Raymond allait exiger de lui un serment quelconque.

« — Vous voulez, dit-il, que je sois votre époux ? » « — Oui, mais je ne veux pas que vous soyez mon père. » « — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. » « — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. »

« — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. » « — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. »

« — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. » « — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. »

« — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. » « — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. »

« — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. » « — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. »

Un krach, des escroqueries

dans une firme lilloise

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

« Comptoir Agricole du Nord » En janvier 1921, le sieur Barlier, qui possédait à Genève, petite localité des environs de Lille, une très modeste fabrique d'engrais, agricoles, Joseph Pauwels, pour fonder à Lille, une société sous le nom de Comptoir Agricole du Nord.

MARTYRE D'AMOUR PAR Jules Lemaitre. Dans une des salles du château de Kersoy, le repas du soir est terminé. Les deux dames, la comtesse de Kersoy, assistent de folle, et de sa fille, qu'ils nomment Mlle Raymond, à se bécoter. M. de Kersoy, le bon de la famille, se retire. Une femme qui s'appelle « ma chère Jeanne », l'accompagne. Elle se couche dans sa chambre. Mme Raymond pleure en contemplant le portrait de son fiancé officier de marine, qui deux ans auparavant dans un combat naval, Mlle Raymond revient brutalement et Raymond apprend ainsi l'odieuse machination ourdie pour le contraindre à épouser M. de Kersoy. Elle fait alors à son fiancé un long récit des événements survenus depuis sa disparition.

« — André est mort ! André est mort ! » « Et inconsciemment, je criai encore une fois : Ce n'est pas vrai ! » « Margaret pleurait, en serrant mes mains dans les siennes. » « — Margaret, lui dis-je, où est mon père ? Je veux voir mon père ! » « — A ce moment même et comme s'il n'était que cet appel, mon père apparut, plus pâle, plus vieilli encore que la veille. On eût dit que chaque minute qui passait lui enlevait une année. Mais, cette fois, il y avait sur son visage une impassibilité dure qui m'épouvanta. » « — André n'est pas mort, dites-moi qu'il n'est pas mort ! m'écriai-je. » « Sans dire un mot, il s'approcha de moi et me prit entre ses mains le papier, car il hésitait, revêtu de tous les caractères officiels. Cette fois, je ne doutai plus. C'était l'éroulement de toutes mes espérances, le brisement de toute ma vie. » « Et comme je ne pouvais détacher mes yeux de ce fatal papier, tremblant de tous mes membres, craignant de devenir folle, n'ayant même pas de larmes, mon père d'un signe congédia Margaret, puis, tout d'un coup, me prit dans ses bras et me porta dans sa chambre. Il s'assit au pied de mon lit. » « Raymond, me dit-il de cette voix monotone et creuse qui tout à l'heure m'avait étrangement frappée, ce qui est fait est fait. André est mort. Donc tous vos projets d'avenir sont trépassés. Reculez-moi, je vous prie. » « — Raymond, en vérité, on fait dit qu'il n'est pas mort, mais je ne puis rien dire. » « — Que signifie ce langage ? par un mot de consolation, la constatation d'un fait horrible, brutal... puis la signification d'une volonté... » « Toute mon énergie se réveilla. » « — Vous voulez ? lui demandai-je nettement. » « — Je vous réitérerais les yeux fixes, les yeux rougis de larmes, je veux que vous épousiez M. de Kersoy. » « — Jamais ! m'écriai-je. Quel ! c'est au moment où je pleure celui que j'aime, celui qui a emporté avec lui toutes mes espérances, tout mon bonheur, c'est alors que vous prétendez m'imposer un autre époux. Mon père ! écoutez-moi à votre tour. André est mort, il n'est que trop vrai, et je n'ai pas le droit de douter. Mais je suis jeune... » « Ne jurez pas, interrompit-il brutalement, vous ne tiendrez pas votre serment. » « — Jamais ! je ne serai la femme de cet homme ! jamais je ne me marierai... je m'enfuirai vivante dans un cloître... » « Et se dressa, menaçant, effrayable, les deux bras levés. Je crus qu'il allait me tuer. » « Eh bien ! que m'importait de mourir ! Est-ce que je vivais, maintenant que mon cœur était brisé ? » « Mais, tout à coup, chose étrange ! mon père, au lieu de me frapper, laissa tomber sa tête dans ses deux mains... » « Je l'entendis qui sanglotait, lui le vaillant ! lui que ma mère m'avait appris à respecter !... » « Et il s'enfuit hors de ma chambre, me laissant stupéfaite, épouvantée à demi-morte. » « Maintenant, André, mettez-vous à genoux devant moi, et attendez la main droite... »

La Chambre a voté le projet de loi sur les loyers par 379 voix contre 159. Le Sénat a nommé hier sa nouvelle Commission des Finances.

« — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. » « — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. »

« — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. » « — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. »

« — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. » « — Mais, dit-il, si vous n'avez pas de père, vous n'avez pas de mère non plus. »